

## **Les intellectuels et la politique québécoise : la difficile neutralité**

Dans un ouvrage qui fit naguère une forte impression sur moi, un historien français soutenait que l'histoire de son pays ne pouvait se comprendre qu'en tenant compte de l'influence séculaire qu'y ont exercée sur les esprits deux courants de pensée opposés, le courant catholique et le courant laïque. Représentés à toutes les époques par des porte-parole éminents, ayant tous deux des racines profondes dans l'âme du pays, pouvant s'appuyer chacun sur des œuvres intellectuelles de qualité, ayant siégé tantôt au pouvoir tantôt dans l'opposition, ces deux courants, soutenait le même historien, ont influencé chacun à leur manière le développement du peuple français.

La fameuse ambivalence politique des Québécois — celle qui les a souvent inclinés à voter rouge à Ottawa et bleu à Québec, Oui au Parti québécois et Non à la séparation — s'explique, elle aussi, par l'existence dans la société québécoise de deux courants de pensée qui furent au cœur des débats publics avant même la Révolution tranquille. Si, depuis la fin du deuxième conflit mondial, le débat politique a tendu à se centrer sur les questions relatives à l'identité et au statut politique du Québec, on le doit en grande partie à l'emprise que la tension entre ces deux courants a exercée sur l'opinion. Pour les fins de cet exposé, j'appellerai ces deux courants le courant bleu et le courant rouge, tout en étant conscient que ces deux termes ont pu être appliqués à d'autres époques à des regroupements politiques différents de ceux d'aujourd'hui.

Je précise tout de suite que si chaque courant a sa consistance propre, les lieux de convergence qu'ils constituent ne sont pas nécessairement étanches. Ne sont pas davantage fixées une fois pour toutes les idées qu'ils véhiculent. Il en va de même de l'adhésion des individus à l'un ou à l'autre courant. Certains naissent et grandissent imprégnés d'une école de pensée et en demeurent tributaires toute leur vie. D'autres, pour diverses raisons, passent d'un courant à l'autre à un stade donné de leur cheminement. D'autres encore passent toute leur vie à hésiter entre les deux courants. Chaque courant est aussi porteur d'orientations qui, selon les périodes, le situent plus ou moins à gauche ou à droite de l'échiquier des opinions en matière de politiques économiques et sociales. Ces nuances étant notées, la présence et l'influence pour ainsi dire chronique des deux courants depuis la fin du deuxième conflit mondial s'imposent néanmoins à l'attention. Identifier ces deux courants; mesurer leur impact sur l'évolution de la société québécoise; chercher à discerner l'apport des intellectuels à la vie politique, eu égard à la réalité de ces deux courants : tel sera le triple objet de cet exposé.

\*\*\*

Pour les tenants du courant bleu, ce qui importe avant tout, c'est de préserver l'identité et de promouvoir la liberté de manœuvre d'une société nationale - le Québec - qu'ils jugent menacée en permanence dans le contexte nord-américain. Il ne faut pas seulement défendre cette société contre les usages et la culture du Canada anglais et des États-Unis. Il faut aussi lui procurer les instruments et le degré de développement dont elle a besoin pour assurer sa survie et son épanouissement.

Pendant longtemps, l'attachement au maintien de l'identité collective fut représenté au Québec par des leaders aux yeux de qui il fallait défendre en même temps la langue française et la religion catholique. La religion catholique était considérée comme la gardienne de la langue. En retour, le maintien de la langue était considéré comme une protection efficace contre la religion du conquérant.

Depuis la Révolution tranquille, il s'est produit une nette dissociation entre la religion et la langue dans la société québécoise, y compris chez les tenants du courant bleu. Le zèle que ceux-ci déployaient naguère à défendre en même temps la religion et la langue s'est mué chez la plupart en une sorte de confessionnalisme linguistique et culturel. L'intention fondamentale n'a cependant pas changé. Les tenants du courant bleu veulent toujours assurer la pérennité du mode de vie, de la culture, des institutions et surtout de la langue, qui caractérisent le peuple québécois. Ils invoquent la nécessité, pour la nation assiégée, d'institutions sociales, économiques et politiques qu'elle pourra façonner à son image et utiliser pour son épanouissement. En matière de langue, ils se sont souvent montrés résolus à faire du Québec, dans toute la mesure possible, une société unilingue française. En matière d'immigration, ils sont disposés à accueillir des immigrants au Québec mais ils exigent qu'ils soient tenus, au besoin avec l'appui de la loi, à s'y intégrer dans la culture dominante. Quant à la minorité anglophone, ils en reconnaissent la réalité historique et se déclarent disposés à lui reconnaître certains droits. Mais ils tendent à circonscrire le plus possible cette reconnaissance, la présence dominante de l'anglais sur le continent leur apparaissant comme une menace perpétuelle pour la survie d'une société francophone au Québec. En vertu de la même logique, ils voient d'un œil ombrageux toute forme de rapport politique du Québec avec l'extérieur qui ne repose pas sur le principe de l'égalité des peuples. Convaincus que le régime fédéral canadien est à cet égard un obstacle majeur, ils le remettent en cause et contestent en conséquence la légitimité des élus qui représentent le Québec au sein du parlement fédéral, sauf s'ils sont là pour promouvoir la cause souverainiste. Tout en professant leur attachement aux droits et libertés individuels, ils sont davantage enclins, en cas de conflit entre droits individuels et droits collectifs, à favoriser les seconds lorsqu'à leurs yeux l'intérêt supérieur de la nation est en jeu.

Lionel Groulx est le père spirituel de cette école de pensée. Il est surtout connu pour son œuvre historique. Mais il eut aussi une abondante production patriotique et religieuse dans laquelle il exaltait les valeurs nationales et exhortait les jeunes générations à les servir avec fierté et courage. Lionel Groulx se défendit d'être séparatiste. Il eut néanmoins deux intuitions qui préparaient la voie à l'option souverainiste. Tout d'abord, en s'appuyant sur les brimades historiques essuyées par les francophones dans les autres provinces et même au Québec, il ne croyait pas à la possibilité d'une coexistence constructive entre les collectivités francophone et anglophone au sein d'un même encadrement politique. Un jour, après qu'à son étonnement je me fus porté à sa défense dans *Le Devoir* en réponse à une attaque injuste du *Montreal Star*, il m'écrivit qu'il ne croyait pas que francophones et anglophones puissent jamais en venir à se comprendre et s'accepter. Groulx fut en outre l'un des premiers à soutenir explicitement que, si le français devait avoir un avenir en Amérique, ce serait d'abord et surtout au Québec. Son cri « Notre État français, nous l'aurons », lancé en 1937 lors d'un congrès consacré à l'avenir de la langue française en Amérique, visait directement l'État du Québec, celui-ci étant le seul endroit où l'on pouvait rêver d'un État français en Amérique du Nord. Il semble que Groulx n'ait pas voulu par ces propos promouvoir le séparatisme et qu'il ait plutôt voulu valoriser le rôle historique dévolu au Québec pour le maintien de la vie française en Amérique. Mais après l'échec du nationalisme à la manière de Duplessis et devant le cheminement jugé trop lent des tentatives de renouvellement du fédéralisme canadien mises de l'avant par les libéraux provinciaux, l'entrée en scène du mouvement souverainiste et la création du Parti québécois furent l'aboutissement logique, au plan politique, de l'appel lancé par Groulx en 1937.

Au courant de pensée dont Groulx fut de son vivant le représentant le plus influent, on peut rattacher

*l'École sociale populaire*, fondée et longtemps dirigée par le jésuite Joseph Papin-Archambault, *Le Devoir* des années trente et quarante, la revue *L'Action nationale*, le groupe qui gravita longtemps autour d'Esdras Minville et de François-Albert Angers à l'École des hautes études commerciales de Montréal, l'École historique de Montréal, représentée par Guy Frégault, Maurice Séguin et Michel Brunet, et enfin, à un niveau plus proche de l'action, les sociétés Saint-Jean-Baptiste et l'Ordre de Jacques-Cartier, familièrement appelé *La patente*. Vinrent se greffer à ce courant, dans le sillage de la Révolution tranquille et non sans maintes variantes, de nombreux artistes et écrivains, les centrales syndicales, les mouvements étudiants, les revues *Relations* et *Maintenant*. En plus des noms déjà mentionnés, on peut associer au courant bleu, même si certains ne furent pas souverainistes, des esprits aussi différents que Richard Arès, Lise Bissonnette, Lucien Bouchard, Fernand Daoust, Pierre Dansereau, Fernand Dumont, Julien Harvey, Vincent Harvey, Gérald Larose, Bernard Landry, Camille Laurin, Jean-Marc Léger, Gaston Miron, Claude Morin, Jacques-Yvan Morin, Louis O'Neill, Jacques Parizeau, Gilles Vignault, Pierre Vadeboncoeur et autres. De 1960 à 2000, le courant de pensée bleu a bénéficié d'une audience privilégiée dans les institutions d'enseignement, les milieux d'action sociale, les milieux artistiques et les organes de presse.

Les motivations profondes des tenants de cette manière de voir ont été résumées à maintes reprises par Bernard Landry depuis le départ de Lucien Bouchard : nous formons au Québec une nation et il est normal qu'à ce titre, nous possédions notre État, dans lequel nous nous reconnaissons et sur lequel nous pourrions exercer un contrôle direct. Cet État devra logiquement être français. Il collaborera volontiers avec d'autres États, y compris l'État canadien, mais sur une base d'égalité. De nombreuses différences d'opinion peuvent être observées chez les tenants du courant bleu en matière de politiques économiques, sociales ou culturelles. Chez la plupart, un dénominateur commun — celui de l'attachement à la survie et à l'affirmation de la nation — a cependant préséance. Ils voient avec appréhension l'avenir du Québec dans tout cadre politique qui ne lui procurerait pas une marge élargie de souveraineté. Dans la mesure où l'enjeu est la recherche d'une plus grande souveraineté pour le Québec, on retrouve les tenants du courant bleu dans le même camp. Le pouvoir de regroupement du courant bleu a été assez fort, au cours du dernier quart de siècle, pour rendre possible à quatre reprises l'élection du Parti québécois et pour procurer au camp du Oui 60 % des votes francophones au référendum de 1995.

\*\*\*

Les tenants du courant bleu sont volontiers enclins à se considérer comme les seuls porte-parole authentiques de la nation. Mais ils doivent se mesurer aux tenants d'un autre courant également fort, le courant rouge. Les tenants du courant rouge reconnaissent eux aussi l'existence au Québec d'une collectivité nationale possédant sa langue, sa culture et ses institutions. Ils tiennent tout autant que les tenants du courant bleu à la survie et à l'épanouissement de cette collectivité. Mais ils diffèrent de ces derniers par trois traits principaux.

En premier lieu, ils professent un attachement prioritaire à l'endroit des droits individuels. Ils reconnaissent l'existence et la légitimité de certains droits collectifs mais estiment que ceux-ci auront une légitimité plus sûre si, au lieu de contredire les droits individuels, ils se situent dans leur prolongement. En cas de conflit entre les droits individuels et les droits collectifs, ils accordent à priori un préjugé favorable aux droits individuels. Ce n'est que moyennant justification sérieuse qu'ils consentent à quelque mesure pouvant entraîner une diminution des libertés individuelles.

En second lieu, ils perçoivent la société québécoise comme diverse, non comme homogène, et ils accueillent cette réalité comme un actif, non comme un passif. Ils croient que l'avenir de la société québécoise pourra être mieux assuré par la reconnaissance franche et loyale de sa diversité croissante. Tandis que la présence d'une collectivité anglophone et de collectivités culturelles diverses est souvent perçue par les tenants du courant bleu comme une source de danger dont il faut réduire

l'impact au minimum, les tenants du courant rouge la perçoivent plutôt comme une source d'enrichissement. Au lieu de rêver d'un modèle de société uniquement imprégné de la culture dominante, ils veulent que le Québec se développe dans le respect des caractéristiques de tous ses citoyens et avec leur pleine participation. Tout en étant convaincus que le Québec doit être prioritairement français, ils tiennent à faire une juste place à la langue anglaise à son triple titre de langue parlée par la principale collectivité minoritaire et possédant de solides racines historiques au Québec, de langue officielle du Canada dont fait partie le Québec et de langue massivement prédominante sur le continent nord-américain.

En troisième lieu, les tenants du courant rouge sont d'avis que l'appartenance à une communauté nationale donnée n'exclut pas en principe l'appartenance à un ensemble politique au sein duquel existent aussi d'autres communautés de culture ou d'origine. Ils rejettent la thèse suivant laquelle chaque nation devrait en principe posséder son État. Ils la rejettent non seulement parce qu'ils jugent que l'appartenance au fédéralisme canadien est garante d'un meilleur avenir pour le Québec mais aussi parce qu'elle leur apparaît hautement contestable eu égard à la réalité historique contemporaine.

Le père spirituel du courant rouge à l'époque moderne a été Georges-Henri Lévesque. Le père Lévesque n'a pas produit une œuvre intellectuelle aussi imposante que Lionel Groulx. Mais il fut un inspirateur, un chef d'école et un homme d'action. Par son œuvre à la faculté des sciences sociales de l'Université Laval, par ses prises de position en faveur de la liberté de l'esprit, par son rôle important dans l'affirmation des droits du français au Canada et par sa participation à maints projets pancanadiens, il symbolisa avec force et clarté les valeurs du courant rouge durant les décennies qui suivirent le deuxième conflit mondial.

Pas plus que ceux du courant bleu, les tenants du courant rouge ne forment un monolithe. Entre libéraux œuvrant sur la scène politique québécoise et libéraux engagés dans la politique fédérale, l'histoire politique du dernier quart de siècle offre des exemples nombreux de désaccords importants et parfois déchirants. En matière sociale et économique, on observe aussi maintes différences d'opinion entre tenants du courant rouge. Mais en bout de ligne, lorsqu'un choix de pays a dû être fait, on a retrouvé ensemble ces dernières années, à l'enseigne du courant rouge, des esprits aussi différents que Jean Beetz, Robert Bourassa, Claude Castonguay, Stéphane Dion, Jean-Paul Desbiens, Gérard Dion, Alain Dubuc, Gérard Filion, Claude Forget, Maurice Lamontagne, Georges-Émile Lapalme, Jean Lesage, Jean Marchand, Gérard Pelletier, Pierre Pettigrew, André Raynauld, Charles Taylor, Pierre Elliott-Trudeau et autres. On a également vu les pages éditoriales de plusieurs journaux quotidiens, la revue *Cité libre*, les principaux leaders du monde des affaires, et la très grande majorité des Québécois de langue anglaise et des membres de communautés culturelles autres que française ou anglaise, se ranger à l'enseigne du courant rouge. J'hésite à ajouter aux noms déjà mentionnés ceux d'André Laurendeau et de Léon Dion, en raison du rôle d'interprètes qu'ils jouèrent longtemps entre les tenants des deux courants, des interrogations qui marquèrent leur évolution respective, et aussi du départ prématuré de Laurendeau. Sur la base du dossier public que chacun a laissé, je suis cependant porté à les inclure parmi les tenants du courant rouge. Avant le référendum de 1995, Dion avait pour sa part indiqué dans son dernier livre qu'il voterait Non.

\*\*\*

D'autres courants de pensée — certains de droite, d'autres de gauche — n'ont cessé de se faire jour au sein de la société québécoise depuis la fin du deuxième conflit mondial. En outre, nombreux sont les esprits qui, tout en jouant un rôle significatif dans leur sphère respective, sont demeurés réfractaires à tout classement à l'enseigne d'un courant ou de l'autre. Mais l'influence de ces groupes et de ces individus sur l'évolution des opinions politiques a été plutôt réduite. Aucun autre alignement de forces n'a en effet réussi à supplanter sur le plan politique celui que suscite la coexistence des deux courants bleu et rouge. Ces deux courants ont été depuis un demi-siècle et demeurent encore

aujourd'hui les forces motrices du débat politique au Québec dans la mesure où celui-ci cherche à déborder les horizons étroitement gestionnaires et à définir un avenir pour la société québécoise.

Certains soutiennent que la tension entre le courant bleu et le courant rouge a été néfaste pour le progrès économique et social, voire pour le statut politique, du Québec. Je suis le premier à reconnaître que la polarisation des opinions autour de l'identité et du statut politique du Québec a parfois fait passer au second rang des problèmes sociaux et économiques importants. L'autonomisme négatif dont se nourrit longtemps le gouvernement Duplessis en est un exemple. Je mets toutefois en doute l'affirmation voulant que, depuis 1960, le débat politique ait été dominé par les seules préoccupations identitaires et constitutionnelles. Je doute aussi que les nombreux changements survenus depuis 1960 eussent été politiquement possibles si ceux qui en furent les promoteurs n'avaient pas su accorder une juste place aux valeurs identitaires dans leur manière de voir l'avenir de la société québécoise.

Après avoir œuvré sur la scène fédérale, Georges-Émile Lapalme et Jean Lesage, par exemple, étaient venus à Québec dans le dessein, non pas d'y engager une croisade constitutionnelle, mais plutôt de mettre le Québec à l'heure de la modernité. Ils se rendirent vite compte cependant qu'ils ne pourraient y parvenir à moins de faire une bonne place aux valeurs identitaires dans leur discours. Inversement, le courant bleu a été historiquement enclin à se réclamer davantage des valeurs identitaires et fut longtemps synonyme de conservatisme économique et social. À la suite de l'orientation progressiste imprimée au *Devoir* par Gérard Filion et André Laurendeau dans les années 1950, puis de l'entrée en scène de René Lévesque et de l'éveil du mouvement syndical au nationalisme, il s'est cependant ouvert aux valeurs sociales. Le changement a été si marqué que le Parti québécois et le Bloc québécois — principaux véhicules politiques du courant bleu à notre époque — se plaisent à se définir comme des formations sociales-démocrates.

Tout compte fait, il y a eu interaction continue des valeurs identitaires et des valeurs de progrès social au sein de chacun des deux courants de pensée au cours des dernières décennies. Cela explique qu'en même temps qu'ils se préoccupaient de la défense et de la promotion des intérêts identitaires du Québec, les deux principaux partis ont réussi depuis 1960 à instituer un grand nombre de changements majeurs au plan économique, social et culturel sans trop glisser à gauche ou à droite. Si les deux partis principaux avaient été préoccupés uniquement par les questions identitaires, ils n'auraient pas pu doter le Québec d'un nombre aussi élevé de mesures sociales progressistes.

J'attribue à la coexistence des deux courants la vitalité chronique que l'on a pu observer dans la vie politique québécoise. Même quand les élections ne portent pas expressément sur la question nationale, celle-ci figure toujours en arrière-plan dans le discours des acteurs et dans la manière dont la population les perçoit. De cette tension viennent en bonne mesure la vitalité chronique du débat politique et le niveau élevé de la participation populaire aux élections générales.

J'attribue aussi à la coexistence des courants bleu et rouge le fait que, depuis près d'un demi-siècle, le débat sur l'avenir politique du Québec, explosif en soi, a pu se dérouler dans le respect des lois et l'absence relative de violence, voire dans un climat où le respect réciproque entre tenants de deux écoles de pensée conscientes de leur force respective a semblé augmenter au lieu de diminuer au cours des années. Par-delà certains actes isolés, la violence n'a jamais eu prise sur la population québécoise. Certains attribuent ce fait à la Loi sur les mesures de guerre ou, plus récemment, à la Loi sur les conditions à observer en cas de référendum sur la sécession. Mais bien avant la Loi sur les référendums, nous avons tenu au Québec trois référendums sur la Constitution. Tous trois se sont déroulés dans l'ordre. Dans chaque cas, le gouvernement qui avait perdu son pari a accepté le verdict de la population sans qu'il soit besoin de recourir aux tribunaux ou à des mesures extraordinaires pour le rappeler à l'ordre. Ce bilan éminemment positif doit beaucoup à la coexistence des courants bleu et rouge et au fait que chaque courant a su trouver, pour le défendre, des porte-parole capables de parler

avec l'autorité nécessaire.

À un niveau plus large, l'unanimité dont rêvent souvent les tenants de l'un et l'autre courants s'est révélé plus difficile à réaliser en raison de l'enracinement profond de chacun dans la culture politique québécoise. Ni Jean Lesage, ni Pierre Elliott-Trudeau, ni René Lévesque, ni Robert Bourassa, ni Jacques Parizeau, ni Jean Chrétien, ni Lucien Bouchard, n'a jamais pu prétendre avec assurance qu'il parlait au nom de toute la société québécoise. Ce fut en grande partie parce que les racines que compte chaque courant dans la population sont trop profondes et largement répandues pour qu'il soit possible de rayer l'un ou l'autre de la carte du jour au lendemain. Ce fut aussi parce que, sous le système fédéral canadien, il s'est révélé très difficile pour l'un ou l'autre courant de s'approprier le monopole de la représentation. Lorsqu'un courant était au pouvoir à Québec, le courant opposé était le plus souvent majoritaire à Ottawa. Désolante dans une perspective unanime, cette ambivalence favorise à maints égards la libre circulation des idées et l'équilibre des influences. Déjà au début de la révolution américaine, James Madison exprimait sa préférence pour une société plus diverse et plus large. La domination complète d'une faction sur les autres y est plus difficile, expliquait-il.

\*\*\*

La persistance de l'alignement des esprits en fonction de l'identité et du statut politique du Québec démontre, s'il en était besoin, l'existence d'un problème constitutionnel sérieux qui n'a pas encore reçu une solution satisfaisante. Il est facile de soutenir, comme on l'entend souvent à l'extérieur du Québec et au Québec même, que les Québécois devraient oublier le dossier constitutionnel et passer aux *vraies affaires* ». Mais la tension qui persiste à cet égard entre le courant bleu et le courant rouge est le reflet de sentiments profondément ancrés dans la culture politique québécoise. Au premier abord, les Québécois ne semblent pas se passionner pour les débats constitutionnels. Mais la très grande majorité d'entre eux perçoivent un lien important entre les questions linguistiques et constitutionnelles et le choix qu'ils font aux jours d'élections ou de référendum. Ils nourrissent au fond d'eux-mêmes une inquiétude et des aspirations qui remontent facilement à la surface à l'occasion de ces rendez-vous collectifs. Tant que ces préoccupations n'auront pas reçu une réponse capable de rapprocher ou à tout le moins d'apaiser les tenants des deux courants, les questions identitaires continueront de polariser les débats politiques. La meilleure manière de contribuer à ce que le débat cesse de se polariser autour de ces sujets, ce serait, pour ceux qui déplorent ce fait, de s'employer à résoudre le problème au lieu de chercher à le nier ou à le faire oublier.

Par ailleurs, la polarisation des débats autour de deux courants de pensée majeurs, loin d'empêcher ou de gêner la participation des intellectuels à la vie politique, l'a au contraire suscitée. Elle a en retour été alimentée par leurs interventions. Le nombre des intellectuels impliqués dans le processus politique, sous des formes directes ou indirectes, est remarquablement élevé au Québec. Certains sont députés ou ministres. D'autres sont impliqués à titre de conseillers ou d'attachés politiques auprès d'élus. D'autres enseignent et font de la recherche. D'autres servent dans des fonctions administratives ou à titre de consultants. D'autres publient des textes dans des revues périodiques ou interviennent, sur invitation ou de leur propre initiative, dans les pages d'opinion des journaux ou dans les émissions d'affaires publiques. Quelle qu'en soit la forme, la présence des intellectuels dans le processus politique est une donnée importante de la vie politique québécoise.

Plusieurs intellectuels préfèrent participer aux débats politiques sans se lier à une formation partisane. C'est là un choix éminemment respectable que font notamment de nombreux journalistes et dirigeants sociaux à qui leurs fonctions imposent un devoir de réserve en matière politique. À moins qu'il ne veuille traiter que de sujets hautement techniques ou se résoudre à n'avoir pas de prise sur la réalité, l'intellectuel qui participe au débat politique peut difficilement éviter, cependant, de s'identifier au moins implicitement à l'un ou l'autre des deux courants dominants.

L'intellectuel qui s'engage dans la politique active apprend vite, de son côté, qu'il n'y a guère de place dans cette arène pour ceux qui prétendent se situer en-dehors ou au-dessus des partis. Certains peuvent réussir pendant un temps à se ménager une niche entre les deux partis principaux mais au Québec les tiers partis ont généralement connu une existence éphémère. Il est arrivé à deux reprises au cours du dernier demi-siècle qu'une formation intermédiaire réussisse à supplanter l'un des deux partis principaux. Ce fut dans chaque cas pour assumer le rôle de principal véhicule politique de l'un des deux courants et non pas pour éclipser l'un ou l'autre.

L'intellectuel qui s'engage dans la politique active doit s'adapter aux réalités de ce métier, lesquelles ne sont pas celles du milieu universitaire, du milieu journalistique ou des milieux d'action sociale. Tout en s'adaptant le mieux possible aux lois de l'action politique, il peut jouer un rôle utile et demeurer lui-même :

- 1) s'il est conscient qu'il intervient dans le débat public à titre de citoyen plutôt que de spécialiste de telle discipline, et donc sur un pied d'égalité avec des collègues ayant des expériences diverses;
- 2) s'il accepte que, dans la grande majorité des cas, les décisions à prendre, tout en devant se fonder sur la meilleure expertise, seront en dernière analyse affaires de jugement pratique;
- 3) s'il évite de verser dans la logique théorique et abstraite qui caractérise souvent la démarche de l'intellectuel et dont l'expression la plus désagréable est souvent l'opposition dogmatique, voire l'intolérance pure et simple, à l'endroit de positions contraires aux siennes;
- 4) s'il veille à ce que ses interventions, tout en s'adressant au public le plus large possible, demeurent à la hauteur des exigences de rigueur, de soumission au réel et de souci de la forme, qui sont la marque de l'intellectuel;
- 5) s'il s'applique, par-delà les slogans dont se nourrissent les milieux politiques, à susciter la réflexion critique et à hausser le ton des échanges à l'intérieur même des instances partisans ou gouvernementales où il est appelé à siéger;
- 6) s'il accepte d'engager visière levée le débat public avec les tenants d'opinions différentes des siennes;
- 7) s'il veille à demeurer le plus libre possible de contraintes extérieures ou d'ambitions personnelles qui pourraient affecter indûment ses jugements et ses décisions.

L'intellectuel engagé dans la politique active peut plus facilement satisfaire à de telles exigences quand il ne participe pas directement à l'exercice du pouvoir. Le test le plus exigeant pour lui sera cependant la participation à l'exercice du pouvoir. Celle-ci engendre une dispersion peu propice à l'activité intellectuelle. Elle s'accompagne de contraintes nombreuses. Les décisions y sont très souvent l'expression de compromis où les intérêts ont le dessus sur les principes purs. Il demeure néanmoins possible, pour l'intellectuel qui participe à l'exercice du pouvoir, de conserver une intense activité intellectuelle. Le rôle de Stéphane Dion dans les débats publics est intéressant à cet égard. Dion ne peut plus prétendre aujourd'hui à l'objectivité de l'universitaire. Il n'a pas perdu pour autant sa condition d'intellectuel. Sans être toujours d'accord avec lui, je lis ses textes avec attention et souvent avec profit parce que, quand il intervient, il dit quelque chose. Il prend position clairement. Même s'il lui arrive de les interpréter ou de les utiliser de manière discutable, il s'en tient généralement à des faits et à des idées qui sont du domaine public. Il évite d'attaquer la personne ou les motifs de l'adversaire, préférant s'en tenir à ce que celui-ci a fait ou dit publiquement. En un mot, il occupe avec vigueur l'espace réservé dans le débat public au courant qu'il représente. On ne saurait malheureusement en dire autant de ses contradicteurs souverainistes. Trop souvent, ceux-ci choisissent soit de diaboliser la personne de Dion au lieu de répondre avec précision à ses propos, soit de faire le silence autour de ses arguments quand ceux-ci les embarrassent. Le ministre québécois

des Affaires intergouvernementales canadiennes, ancien élève de Dion, fait heureusement exception à cette pratique. Il lui arrive fréquemment de signer des textes où il répond point par point, avec précision et fermeté mais aussi avec dignité et courtoisie, à des interventions de Dion.

On ne saurait enfin minimiser la contribution précieuse qu'apportent à l'évolution de la société les intellectuels qui s'emploient de manière désintéressée à faire progresser la connaissance dans leur discipline respective, que ce soit le droit, l'histoire, l'économie, la philosophie, la sociologie, la linguistique, la médecine, les sciences naturelles, la psychologie, l'éthique, les sciences religieuses ou les lettres. Le militant politique éveillé éprouve le besoin de connaître les travaux de recherche les plus récents dans ces disciplines ayant chacune des liens avec l'intérêt public. Il se dégage souvent des travaux des chercheurs engagés dans ces disciplines des découvertes qui peuvent avoir une influence considérable sur le discours des acteurs politiques. À titre d'exemple, les travaux historiques de Harold Innis et de l'École de Montréal n'avaient pas pour objet de fournir des arguments aux partis politiques. Les premiers eurent néanmoins une influence déterminante sur toute une génération d'hommes et de femmes politiques au Canada anglais. Les seconds exercèrent pour leur part une grande influence sur l'orientation de la pensée nationaliste au Québec.

C'est probablement des milieux de chercheurs qui font avancer la connaissance sans poursuivre des objectifs idéologiques et des milieux formés de gens modestes qui vivent les problèmes au jour le jour, que viendront les percées qui permettront éventuellement d'élargir les horizons du débat politique, voire même d'en modifier les termes. Mais nous n'en sommes pas encore là. Il me paraît plus réaliste de prévoir que les questions reliées à l'identité, à la langue et au statut politique du Québec demeureront au cœur des débats dans l'avenir prévisible et qu'ils continueront d'opposer les tenants du courant bleu à ceux du courant rouge. Il faudra, pour changer le cours des choses, que des changements surviennent dans les aménagements politiques qui nous régissent. Ces changements devront toutefois être rendus politiquement possibles par une évolution des esprits qui ne saurait se commander ni d'en haut ni de l'extérieur mais qui devra se poursuivre graduellement non seulement dans l'arène politique mais aussi dans les autres secteurs de l'activité humaine, suivant la méthode évolutive chère à ce pays.

**Claude Ryan\***

## NOTES

---

\* Claude Ryan fut directeur du journal *Le Devoir*, chef du Parti libéral du Québec et ministre dans plusieurs gouvernements libéraux québécois.